

Fédération Française d'Équitation



MODALITES DE SELECTION
Championnat du monde Seniors
MONPAZIER (FRA)
7 Septembre 2024



Généralités

Quotas participants :

Nombre de participants max	Individuels	Résultats de l'équipe
5	5	3 meilleurs résultats individuels

Les modalités de sélections pour les cavaliers de l'Equipe de France sont composées de critères de qualifications définis par la Fédération Equestre Internationale ainsi que des critères mis en place par la Fédération Française d'Equitation.

MODALITES DE QUALIFICATION FEI

Période de qualification :

Début : 9 Juillet 2022

Fin : 9 Juillet 2024

Période d'engagement :

Nominative : 23 Juillet 2024

Définitive : 27 Août 2024

Critères de qualification minimum

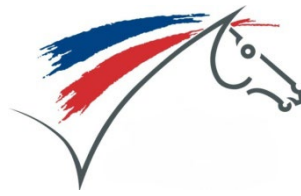
Chevaux et cavaliers :

- 1) Les chevaux et cavaliers doivent être qualifiés pour CEI3*
- 2) Les chevaux et cavaliers doivent avoir terminé avec succès 2 CEI3* dont une en couple.

La course en couple doit être terminée dans la période de qualification et sur la distance de 160km sur une journée.

La deuxième CEI3* peut être réalisée avant la période de qualification sur une CEI3* de 2 jours ou CEI3* avec distance inférieurs à 160km.

- 3) Les chevaux sont âgés de 9 ans minimum.



MODALITES DE SELECTION FFE

- Les couples remplissant les critères de qualifications FEI et ceux établis par la FFE seront sélectionnables. Les cavaliers pourront suivre plusieurs modalités de sélection :

- 1) Les couples doivent être présents sur une des deux courses de présélection.
- 2) Un cavalier peut faire participer une deuxième monture sur les deux courses de présélection avec un cavalier de son choix. Le sélectionneur national doit en être informé.
- 3) Les couples ayant au cours de l'année 2022 ou 2023 performés sur un CEI3* 160 km pourront être présélectionnés en participant à une autre épreuve à condition d'avoir mis en place un programme individualisé **validé** par le sélectionneur national.

Ces cavaliers peuvent également participer aux modalités 1 ou 2 précisées ci-dessus.

Ces contrats minimums s'appliquent pour les 3 modalités de sélections :

- a) Les chevaux retenus devront être présentés le lendemain matin au Sélectionneur National et au Vétérinaire de l'Equipe de France. S'ils ont été médicalisés entre la fin de la course et la présentation du lendemain, le staff fédéral doit en être obligatoirement informé.
- b) Ces chevaux feront l'objet d'un suivi personnalisé.

- Courses de présélection :

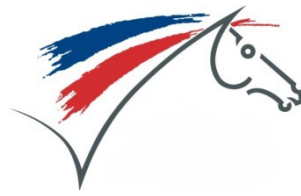
- CEI3* Saumur : 13/14 avril 2024
- CEI3* Loubéjac : 11/12 mai 2024

- Stage de préparation :

- Du 1^{er} au 3 Juillet 2024 à Monpazier

- Stage de sélection :

- Du 5 au 7 août 2024 à Compiègne : 10 cavaliers et 14 chevaux maximum seront convoqués.



➤ Pour être sélectionné il faut :

- Remplir les modalités de qualification fixées par la FEI ;
- Avoir rempli le contrat minimum déterminé dans les modalités ci-dessus ;
- Participer, sur convocation de la FFE, au stage de sélection ;
- S'intégrer dans le collectif ;
- Avoir signé la charte du sportif de haut niveau
- Avoir la volonté de tout mettre en œuvre pour réussir cette échéance.

La sélection des cavaliers est proposée au DTN par le Sélectionneur National après examen des chevaux par le vétérinaire désigné par le DTN.

Sur proposition du Sélectionneur National, la DTN peut inviter des couples n'ayant pas satisfait aux critères de présélection, à participer au stage de sélection.

Les sélections sont annoncées lors d'un échange oral, aux cavaliers non sélectionnés de la liste nominative puis aux cavaliers sélectionnés et enfin aux médias et au grand public, au plus tard le jour de la date des engagements définitifs.